



Monsieur le Directeur Départemental du Var

**Objet : Action dans la Var**

Monsieur le Directeur,

Le 2 juin 2016, nos organisations syndicales départementales agiront dans le cadre de la journée d'action nationale à la DGFIP.

Par ailleurs nous envisageons une action dans la durée dès la semaine suivante.

Le mouvement de protestation débutera le 6 juin matin et prendra fin le 30 juin au soir. Ce mouvement concerne l'ensemble des personnels du département pour tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis relatifs à cette période.

Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

La DGFIP et donc la DDFIP du Var subissent depuis des années des suppressions massives d'emplois et des restructurations permanentes avec une forte baisse des capacités d'actions de nos services.

Les agents sont à bout et depuis plusieurs années aucune de nos revendications en la matière n'est satisfaite.

Dans le même temps, nous allons subir la mise en place du RIFSEEP et de PPCR décidé au niveau Fonction Publique contre l'avis des organisations représentant la majorité des fonctionnaires.

C'est la même philosophie qui sous tend ces réformes Fonction Publique et la loi travail contestés aujourd'hui par nos Centrales Syndicales à l'individualisation du salarié face à l'employeur, et la diminution du niveau des droits collectifs

A ce titre nous revendiquons les éléments suivants :

*Nous demandons aujourd'hui le gel immédiat de toutes les suppressions de postes prévues pour septembre 2016.*

*- Nous vous demandons de pourvoir les postes vacants C et B qui font cruellement défaut.*

*- Nous vous demandons l'arrêt des restructurations et fermeture de postes.*

*- Nous vous demandons non seulement l'arrêt des suppressions d'emplois pour les années à venir mais également le retour au niveau de l'emploi d'avant fusion.*

*- Nous vous demandons une réelle augmentation des salaires, les 1,2% annoncés étant largement insuffisants après 6 années de blocage salarial.*

*- Nous vous demandons le retrait de PPCR et nous refusons le salaire au mérite (RIFSEEP).*

*- Nous vous demandons de rétablir les règles de gestion obtenues suite à la fusion de nos administrations, nous refusons les remises en cause par la DGFIP.*

*- Nous vous demandons de faire savoir au Premier ministre notre opposition à la loi travail.*

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.